

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du tra-

vail

Date de publication: SHAB - 10.10.2018 Numéro de publication: AB02-000000594

Cantons: GE, VD, VS

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Lami SA, bureau d'étude et atelier de dessins

Lami SA, bureau d'étude et atelier de dessins Rue des Moulins 13 1920 Martigny Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 18-005158 N° d'établissement: 54516214

Pan d'entreprise: Département Infrastructures : Direction et suivi des travaux aux équipements d'exploitation et de sécu-

rité (EES) des autoroutes, sur mandats de l'OFROU.

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons

techniques **Personnel:** 2 H

Validité: 01.09.2018 – 31.08.2021

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: GE, VD, VS

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuza-ckerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant au de son mandataire.

la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,

3003 Berne (tél. 058 462 29 48).